Le plan mercredi : une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap **[1]**

Le 20 juin 2018, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Laura Flessel, ministre des Sports, ont présenté le Plan mercredi. Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, salue cette avancée déterminante pour les élèves en situation de handicap et leur famille. Chaque mercredi, dès la rentrée prochaine, toutes les communes pourront proposer aux élèves de la maternelle au CM2, un accueil de loisirs à forte ambition éducative. En labellisant ces activités et en soutenant les communes, le « plan mercredi » permettra d'assurer une véritable continuité éducative entre les écoles et les structures de loisirs, en cohérence avec les enseignements scolaires.
En savoir plus (Handicap.gouv.fr) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/le-plan-mercredi-une-meilleure-inclusion-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de-handicap
[2] http://handicap.gouv.fr/actualites/article/le-plan-mercredi-une-meilleure-inclusion-des-eleves-en-situation-de-handicap